

HAYTI, 10 décembre.—Joseph Courtois, un des sénateurs de la république et éditeur de la *Feuille du Commerce* avait été condamné à mort pour tentative de révolte; mais l'intervention des consuls français et anglais a fait commuer cette sentence.

MEXIQUE, 16 décembre.—Les commissaires nommés par le gouvernement mexicain pour traiter avec M. Trist l'envoyé américain n'ont pu entamer les négociations, les pouvoirs de M. Trist, lui ayant été retirés. Les commissaires ont retournés à Queretaro pour recevoir l'autorisation d'aller à la Havanne, pour y rencontrer les envoyés des Etats-Unis nommés pour traiter de la paix.

CANADA.

SOIXANTE ET TROIS élections sont maintenant terminées. On peut classer les représentants élus, comme suit, savoir :
Libéraux, 41.—Conservateurs, 22. Douteux, 2. Majorité libérale, 19.—Total des membres élus, 65.

ELECTIONS TERMINEES.

La lettre C, signifie *Conservateur*, et la lettre O *Opposition ou Réformiste*.

HAUT-CANADA.

Comtés.	Représentants.
Frontenac,	Henry Smith, C.
Cornwall,	Solliciteur Gén. Cameron, C.
Stormont,	Alex. McLean, C.
Glengarry,	John S. McDonald, O.
Toronto,	{ Proc. Gen. Sherwood, C.
	{ W. H. Boulton, C.
Brockville,	Geo. Sherwood, C.
Hastings,	B. Flint, O.
London,	Wilson, C.
Niagara,	Dixon, C.
Kingston, (cité.)	G. A. McDonald, C.
Simcoe,	W. Robinson, C.
Essex,	Col. Prince, C.
Hamilton,	Sir A. McNab, C.
Northumberland,	Meyers, C.
Prescott,	Johnson, O.
Grenville,	Burritt, O.
Oxford,	Hincks, O.
Huron,	Cayley, C.
York, 1ère div. (Riding)	J. H. Price, O.
Carleton,	Mallock, C.
Lanark,	Bell, O.
Norfolk,	H. J. Boulton, (?)
Russell,	G. B. Lyon, O.
Leeds,	Richards, O.
Wentworth,	S. Smith, O.
Lennox et Addington,	B. Seymour, C.
Peterboro,	R. Hall, O.
York, 4e Riding,	R. Baldwin, O.
Durham,	Smith, O.
Bytown,	Scott, O.

BAS-CANADA.

Québec, (cité.)	{ T. C. Aylwin, O.
	{ J. Chabot, O.
Montréal, (comté)	A. Jobin, O.
Dorchester,	F. Lemieux, O.
Québec, (comté)	J. P. O. Chauveau, O.
Belleclasse,	A. N. Morin, O.
Montmorency,	J. Cauchon, O.
Missisquoi,	Proc. Gen. Badgley, C.
Ottawa,	J. Egan, C.
Sherbrooke, (ville)	B. C. A. Gagy, (?)
Mégantic,	D. Daly, C.
Saint Maurice,	L. J. Papineau, O.
Stauzeau,	J. McConnell, C.
Champlain,	L. Guillet, O.
Lotbinière,	J. Laurin, O.
Verchères,	J. Leslie, O.
Richelieu,	Dr. Nelson, O.

Trois-Rivières,	Dumoulin, O.
Islet,	Fournier, O.
Kamouraska,	Marquis, O.
Sherbrooke, (comté)	Brooks, C.
Deux-Montagnes,	Scott, O.
Portneuf,	Duchesnay, O.
Drummond,	Watts, O.
Leinster,	Dumas, O.
Nicolet,	Dr. Fortier, O.
Rouville,	Davignon, O.
St. Hyacinthe,	Bouthillier, O.
Rimouski,	Dr. Taché, O.
Montréal, (cité)	{ L. II. Lafontaine, O.
	{ B. Holmes, O.
Saguenay,	Dr. Latérière, O.
Terrebonne,	L. H. Lafontaine, O.
Vaudreuil,	Montgenais, O.

Il paraît que l'officier-rapporteur du comté d'Oxford a rapporté M. Carroll, conservateur, élu au lieu et place de M. Hincks qui avait une très considérable majorité, sous le futile prétexte que M. Hincks n'avait pas donné une déclaration de sa qualification depuis son retour d'Europe; celle donnée à l'officier-rapporteur étant datée du mois d'août dernier. La chambre sera saisie de cette affaire, et apprendra une fois pour toutes aux officiers-rapporteurs, à ne pas s'élever en juges de la validité des formalités requises par les lois électorales.

Celui des Trois-Rivières refuse aussi, dit-on de faire son rapport, sous prétexte de violence commise à la fin de l'élection. Encore un, auquel il faudra que l'assemblée législative apprenne son devoir.

MONTREAL.—L'élection de cette cité s'est terminée, mercredi, par la retraite de MM. Lunn et McKenzie. Ces messieurs ont bien mérité des citoyens de Montréal en ne voulant pas continuer la lutte, et éviter par là l'effusion du sang. Ainsi, MM. Lafontaine et Holmes, sont élus. M. Lafontaine a aussi été élu à Terrebonne, par une majorité de plus de 1000 votes; il avait pour concurrent un éteignoir, M. A. B. Papineau.

Le *Canadien* de lundi dernier contient d'excellentes remarques sur la détresse de la classe ouvrière de notre cité. Nous applaudissons de tout notre cœur aux suggestions de notre confrère; et comme l'abondance de matières préparées pour notre feuille de ce jour, ne nous permet pas de les reproduire en entier, nous nous bornerons à en donner l'extrait suivant.

« Les deux moyens qui nous semblent devoir apporter un soulagement à la classe ouvrière de notre ville, et par contre-coup à toutes les autres, consistent à fournir de l'ouvrage, alors qu'ils en manquent ailleurs, aux ouvriers employés ordinairement dans les chantiers à navires; puis à procurer en outre aux autres personnes de leurs familles, qui ne peuvent se livrer à des travaux extérieurs ou violents, les moyens d'occuper leur temps d'une manière profitable pour elles et avantageuse à la fois pour le public. Tout cela ne peut se réaliser que par l'esprit d'association aidé d'un certain capital. L'idée pourra paraître d'une exécution impossible au premier abord; mais nous espérons pouvoir la développer assez complètement pour en montrer, non seulement la possibilité, mais encore la facilité et les avantages pour tout le monde. Nous ne ferons pour aujourd'hui que les énoncer, nous réservant d'entrer ensuite dans des détails pour lesquels nous avons besoin de renseignements précis que des hommes spéciaux peuvent seuls nous fournir.

Les moyens que nous suggérons consistent dans l'organisation d'une société de capitalistes et d'ouvriers pour établir un chantier de construction de navires qui fonctionnerait lorsque

les salaires des ouvriers seraient bas et l'ouvrage rare, et une ou deux filatures à coton dans le voisinage de nos faubourgs, afin d'employer les personnes qui ne peuvent trouver aujourd'hui aucun travail lucratif.

Nous nous attacherons à démontrer dans de prochains articles, et nous croyons pouvoir le faire, que de telles entreprises sont praticables, qu'elles remédieraient en grande partie aux maux dont souffrent les familles des ouvriers, et qu'elles procureraient même à ceux qui y verseraient quelque capital, non seulement un profit raisonnable, mais encore la satisfaction d'avoir fait le bien, d'avoir soulagé leurs semblables de la manière la plus noble, c'est-à-dire par le travail.

LES ÉTEIGNOIRS.—M. Cressé, une des tristes célébrités du parti insignifiant des éteignoirs a complètement été battu au comté de Nicolet. Le bon sens de la population de ce comté a fait bonne et ample justice de toutes les misérables intrigues, de tous les vils moyens dont M. Cressé et son digne associé M. Vondervelden avaient fait usage depuis plus d'un an pour tromper nos bons habitants des campagnes et pour les persuader que la loi d'éducation, était une oppression insupportable, une tyrannie monstrueuse et sans exemple. Ces messieurs en sont pour leurs discours, leurs mensonges et leurs ridicules requêtes dont la rédaction seule, suffit pour faire apprécier l'intelligence et l'éducation de leurs auteurs. Dans le district de Québec, où les éteignoirs, grâce au ciel, sont en très petit nombre, on craignait à la suite de l'émeute de St. Gervais, pour la réélection de l'honorable M. Morin. Mais encore dans ce comté, toutes les déclamations hypocrites des prétendus amis des habitants des campagnes, toutes leurs calomnies contre l'honorable monsieur, ont été sans succès. Les habitants du comté de Bellechasse n'ont pas oublié les longs et nombreux services rendus par M. Morin à leur comté et au pays entier; ils n'ont pas oublié le rare et touchant désintéressement dont il n'a cessé de donner des preuves éclatantes depuis son entrée dans la vie publique jusqu'à ce jour; désintéressement que M. Morin a porté jusqu'à faire les plus nobles et les plus généreux sacrifices. Pour notre part, nous nous permettrons d'émettre un vœu en faveur de M. Morin, c'est qu'à l'ouverture du prochain parlement, ce monsieur soit de nouveau choisi pour président de la chambre représentative. C'est un hommage dû et mérité à ses longs et nombreux services; c'est le moyen de reconnaître dignement tout ce qu'il a fait; tout ce qu'il a perdu pour se consacrer exclusivement au service de son pays dans la carrière orageuse de la vie publique. M. Morin a largement payé sa dette à la patrie; il serait temps qu'il se reposât des agitations, des troubles et des inquiétudes de la politique dans lesquels il a perdu son avenir si brillant de jeune homme et sa santé. La présidence de la chambre représentative, est à notre avis, la seule récompense qui soit digne d'un homme d'un mérite aussi distingué que Morin. Elle serait pour lui l'honneur joint au repos et à la tranquillité.

Le manque d'espace nous force à remettre au prochain numéro, notre réponse à l'Ami de ses Concitoyens du Journal de Québec.